



Nous voulons les moyens de travailler correctement !

Nous refusons la dégradation continue des conditions d'enseignement !

Plusieurs années de saignée dans le 93 ont laissé le 1^{er} degré dans un état catastrophique. Ceci est maintenant confirmé voire aggravé par les mesures du gouvernement et du ministre en application du pacte de responsabilité (147 postes pour 2370 élèves de plus ! 20 remplaçants supplémentaires pour ces 2370 élèves ! Suppression de 36 ZIL au profit de la brigade départementale au moment même où les communes devraient avoir toutes des organisations différentes en application de la réforme des rythmes scolaires... mise en place d'un pôle ressource local pour « l'aide aux élèves en difficultés » en lieu et place de RASED, dont les missions sont définies nationalement donc statutairement, remise en cause des ZEP...).

Le taux d'encadrement, qui avait évolué favorablement suite à la mobilisation des personnels en 1998, est désormais inférieur à la moyenne nationale. Cela se traduit par une pénurie de remplaçants, une hausse des effectifs par classe, des RASED incomplets ou inexistantes, etc. De plus, les problèmes de recrutement liés à la formation insuffisante et aux conditions de travail et de salaire dégradées entraînent l'explosion de postes vacants : manque de postes, postes non pourvus, recrutement de précaires...

A cela s'ajouterait la mise en place généralisée de la réforme des rythmes scolaires dont les conséquences ne pourront être que de nouvelles dégradations des conditions de travail, remettant en cause certains droits statutaires des personnels. C'est pourquoi, avec les enseignants, nous exigeons le retrait de cette réforme, et que les communes ne l'appliquent pas à la rentrée.

Dans le cadre du CTSD, le DASEN nous dit qu'il doit répartir les moyens que lui donne le ministère. Ces moyens sont insuffisants ! Concrètement, de CTSD en CTSD, ce sont des classes, des postes, qui ne sont pas ouverts, ce sont les seuils qui sont remis en cause, ce sont les moyens de remplacements qui sont affaiblis... Les syndicats qui sont représentés au CTSD votent à chaque fois, dans l'unité, contre les cartes scolaires successives car elles ne répondent nullement aux besoins.

Ces conditions de pénurie conduisent la DSDEN à des logiques gestionnaires ignorantes de la réalité du terrain. Les écoles demandant à être reçues en audience pour le CTSD du 7 avril ne l'ont été que courant mai et juin.

L'intersyndicale invite toutes les écoles dont les demandes ne sont pas satisfaites à demander des audiences en amont avec le soutien des syndicats.

L'intersyndicale exige que toutes les écoles qui le demandent soient reçues avant le CTSD.

Un préavis de grève est déposé !

Pour appuyer les demandes des écoles, nous informons que **les syndicats ont déposé un préavis de grève couvrant notamment le 23 avril, jour du CTSD d'ajustement pour la carte scolaire de la rentrée 2014.**

**Les seuils d'ouverture doivent être respectés !
Le remplacement des enseignants absents doit être assuré !**

**Les écoles doivent obtenir satisfaction.
Non aux fermetures de classes, aux fermetures de postes.
Ouverture de toutes les classes, de tous les postes nécessaires.**

Nous invitons les délégations d'écoles à se rassembler à partir de 12h devant la DSDEN pour le CTSD qui se tiendra à 14h.

Nous appelons en particulier les écoles ayant formulé des demandes pour la carte, et les écoles demandant à être reçues et qui ne l'auraient pas encore été, à être présentes en délégation à ce rassemblement.